

and space requirements of 84,000 square meters. Subsequently, the same firm prepared other reports, including Options Evaluation Study, New Facility, Public Archives of Canada and Life-Cycle Costing, New Facility, Public Archives of Canada.²⁴ These studies analysed five possible locations for a single new building. National Archives senior management supported the recommendation that a new facility be developed on a site adjacent to 395 Wellington Street (the Wellington Street North site).

This proposal was submitted to Cabinet in June 1986 by the Minister of Communications, but its consideration was deferred pending submission of the Treasury Board's capital investment strategy for the National Capital Region. Subsequently, Treasury Board officials recommended that the National Archives: (1) consider other sites in the National Capital Region; (2) consider multiple-building options; and (3) investigate the socio-economic impact of the National Archives location.

Following this Cabinet decision, the Bureau of Management Consulting was commissioned by the National Archives to prepare a long-range accommodation plan that would meet their needs until the year 2010. This plan is nearing completion. Once approved by the National Archives and the Minister of Communications, it will be presented to Treasury Board for approval. The plan will be based on a long-term accommodation strategy that focuses on the need to provide the Archives with a new headquarters for their central administration, appropriate laboratory facilities, and secure and adequate facilities for storing Canada's archival heritage.

If Treasury Board approves this long-term plan, it will then be necessary to identify which building will serve as the National Archives' headquarters and the one or more sites to be used for building laboratories and storage facilities. Ideally, the 5,000 square metres of additional space approved by Treasury Board in May 1986 for the immediate needs of the National Archives, and the 8,333 square metres required to relocate the collections stored at the Journal Tower South, should form part of the future building complex containing laboratories and storage areas. This would avoid the proliferation of buildings, would reduce operating costs, would establish the base of the future building complex, and at the same time would provide the National Archives with a facility that meets the necessary environmental standards for the conservation and security of our archival heritage.

Given the Cabinet decision and the discussions that have since taken place between officials of the National Archives, Treasury Board, the National Capital

suivre pour la conception d'un nouvel immeuble ayant une superficie de 84 000 mètres carrés. Ce rapport a été suivi d'autres rapports rédigés par la même firme, notamment: Options Evaluation Study, New Facility, Public Archives of Canada et Life-Cycle Costing, New Facility, Public Archives of Canada.²⁴ Ces études examinaient les avantages et les inconvénients de cinq emplacements possibles pour la construction d'un nouvel immeuble. La direction des Archives donnait son appui à la recommandation voulant qu'un nouvel immeuble soit construit sur un terrain voisin du 395 de la rue Wellington (l'emplacement de la rue Wellington nord).

Le ministre des Communications a fait une proposition en ce sens au Cabinet en juin 1986, mais l'examen du dossier a été reporté jusqu'à ce que le Conseil du Trésor ait présenté son plan stratégique d'immobilisation pour la Région de la capitale nationale. Subséquemment, les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont recommandé aux Archives nationales: 1) d'envisager d'autres emplacements possibles dans la Région de la capitale nationale; 2) de considérer diverses options comportant le recours à plusieurs immeubles; et 3) d'examiner l'incidence socio-économique de l'emplacement des Archives nationales.

Suite à cette décision du Cabinet, le Bureau des conseillers en gestion a été mandaté par les Archives nationales pour préparer un plan d'immobilisation qui réponde aux besoins jusqu'à l'an 2010. Ce plan est près d'être complété. Lorsqu'il aura été approuvé par les Archives nationales et la ministre des Communications, ce plan sera présenté à l'approbation du Conseil du Trésor. Ce plan sera fondé sur une stratégie de logement à long terme qui fait ressortir la nécessité de doter les Archives d'un nouveau siège social pour leur administration centrale, d'installations convenables pour leurs laboratoires, et des locaux sûrs et adéquats pour l'emmagasinage du patrimoine archivistique du pays.

Si le Conseil du Trésor approuve ce plan d'immobilisation à long terme, il restera à identifier l'immeuble qui abritera le siège social des Archives nationales et à identifier le ou les sites qui serviront pour la construction de laboratoires et d'aires d'emmagasinage. Idéalement, les 5 000 mètres carrés d'espace supplémentaire approuvés en mai 1986 par le Conseil du Trésor pour les besoins immédiats des Archives nationales, et les 8 333 mètres carrés nécessaires pour reloger les collections entreposées à la Tour Journal Sud devraient faire partie du futur complexe immobilier abritant laboratoires et aires d'emmagasinage. Ceci éviterait la multiplication des immeubles et leurs coûts afférents, établirait la base du futur complexe immobilier, tout en procurant aux Archives nationales un immeuble pouvant satisfaire aux conditions ambiantes nécessaires à la conservation et à la sécurité du patrimoine archivistique.

Compte tenu de la décision du Cabinet et des discussions qui ont eu lieu depuis lors entre les fonctionnaires des Archives nationales, du Conseil du